## Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

## REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18/09/2023 Date d'Affichage 02/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15 Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M. Philippe GAILLARDON qui donne pouvoir à M. Serge ANFRAY, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE, M. Raymond GIRARD qui donne pouvoir à Mme Annick PLANTEGENEST.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

## OBJET: <u>DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/11 : CHOIX DU GÉOMÈTRE POUR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE LA RUE MAURICE GENEVOIX ET RUE DU COLOMBIER</u>

Madame le Maire fait part que les services des routes départementales ont demandé à 6 géomètres des devis afin d'effectuer les relevés topographiques de la rue Maurice Genevoix et la rue du Colombier en vue des travaux de voirie et de trottoirs.

3 géomètres ont fait parvenir une offre. Le géomètre GEOSAT se révèle être le moins disant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Retient le géomètre GEOSAT pour un montant de 1 770.05 € HT soit 2 124.06 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance	Le Maire
Maryline VAUTIER	Maryvonne RAIMBEAULT
	Jaimle at St. CLAIR S. J. Fr. J. S. Mandres